

# CHICHEE

## INFOS EN BREF N° 72

Janvier 2024

"Le droit des habitants de la commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, est un principe essentiel de la démocratie locale"  
Art L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Au sommaire de ce premier numéro de l'année :

1. Abattage des arbres en bordure de la RD 45 par la société ARBEO,
2. Essai de mise en sécurité routière des entrées du village,
3. Réunion biodéchets (communauté de communes).
4. Démarchage par la société TALC.

1 – Début février la société ARBEO va procéder à l'abattage d'arbres morts ou en très mauvais état sur l'ancienne ligne du tacot : à l'entrée de la commune côté Chablis et en sortie côté Chemilly-sur-Serein. Ces travaux permettront (nous l'espérons) d'éviter au maximum la chute intempestive d'arbres situés en bordure de la route départementale.

**Du 1<sup>er</sup> au 05 février** l'entreprise interviendra sur la sortie de Chichée en direction de Chemilly-sur-Serein. Le chantier sera sécurisé par un rétrécissement de la chaussée.

**Du 06 au 08 février** c'est l'entrée du village côté Chablis qui sera concerné. Un alternat par feux tricolores sera installé.

Les arrêtés concernant ces mesures et pris par le département sont affichés dans les panneaux officiels et mis en ligne sur le site internet de la commune.

2 – Les essais de mise en sécurité des entrées du village par rétrécissement de la chaussée seront mis en place du 07 février au 08 mars 2024. Cette opération est réalisée en partenariat avec l'Agence Technique Départementale et la direction de la régie routière du pôle des infrastructures départementales.

A l'issue de ces essais une réunion publique sera organisée courant du mois de mars.

3 – La communauté de communes organise une réunion publique sur la gestion des déchets. Celle-ci aura lieu **le vendredi 23 février 2024 à 18 heures à la salle polyvalente du Pâtis.**

4 - La société TALC vient de nous informer que des vendeurs réaliseront une campagne de démarchage en porte à porte pour le compte du fournisseur d'énergie SOWEE filiale du groupe EDF du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> mars 2024. Les commerciaux seront à ce titre amenés à présenter les contrats d'énergie et de services associés SOWEE.

Le Maire,  
Les Adjoints,  
Les Conseillers municipaux.